

COMMUNE DE LANDEHEN
CONSEIL MUNICIPAL 13 JUN 2024

LISTE DES DELIBERATIONS

**FISCALITE DE L'URBANISME – PROJET URBAIN PARTENARIAL -
RUE DE MAUNY**

approuvée

Autorisation est donnée au Maire pour signer la convention de projet urbain partenarial dans le cadre d'un projet d'aménagement rue de Mauny : prise en charge financière de l'ensemble des équipements publics qui répondent aux besoins des futurs habitants de l'opération, soit un montant estimatif de 15 337.55 €. La durée d'exonération de la part communale de la taxe d'aménagement est fixée à 10 ans.

**FISCALITE DE L'URBANISME – PROJET URBAIN PARTENARIAL -
LA ROSEE**

approuvée

Autorisation est donnée au Maire pour signer la convention de projet urbain partenarial dans le cadre d'un projet d'aménagement à la Rosée : prise en charge financière de l'ensemble des équipements publics qui répondent aux besoins des futurs habitants de l'opération, soit un montant estimatif de 21 023.46 €. La durée d'exonération de la part communale de la taxe d'aménagement est fixée à 10 ans.

SUBVENTIONS COMMUNALES 2024

approuvée

Décision d'accorder les subventions communales suivantes :

<u>Associations Locales</u>	
Club des aînés	130
Amicale des boulistes	130
APEL	130
Anciens Combattants	130
Amicale des Chasseurs	130
Familles Rurales	470
Tennis	700
Basket	1260
Comité des Fêtes	235
LEC (Landéhen Endurance Club)	130
VTT LAND	130
JSL	1480
Doux Dingues	130
TOTAL associations locales	5185
CCAS	1500
Centres de formation (par élève)	25
ADSM (Association Départementale des Secrétaires de Mairie)	100

Les subventions seront versées après dépôt de la demande en mairie.

COMMUNE DE LANDEHEN
CONSEIL MUNICIPAL 13 JUIN 2024

AFFAIRES SCOLAIRES – RESTAURANT SCOLAIRE – TARIFS
2024/2025 -

approuvée

Après prise en compte du prix de revient du repas en 2023 à 7.80, fixation des tarifs de restauration scolaire 2024/2025 de la manière suivante :

- Repas enfant..... 3.60 €
- Tarif réduit..... 2.35 € (3ème enfant)
- Repas adulte.... 7.40 €
- Panier repas pour enfants titulaires d'un PAI : 2.85

Décision de confier à la Commission affaires scolaires et périscolaires, l'étude d'une tarification au quotient familial pour la rentrée 2025-2026.

BUDGET : ADMISSION EN NON-VALEUR

approuvée

Admission en non-valeur d'un titre de recette de l'exercice 2018, pour un montant de 41.08 €.

RECUEIL SUR LA RESISTANCE : FINANCEMENT

approuvée

Approbation de la réalisation du recueil sur la Résistance à Landéhen pendant la guerre 39-45 par la société « Au Fil de l'Histoire » pour un montant estimatif de 5800 €.

Autorisation est donnée au Maire pour solliciter toute subvention pour cette réalisation

PERSONNEL – VISITE MEDICALE pour RENOUELEMENT DE PERMIS PROFESSIONNEL

approuvée

Remboursement des frais de visite médicale pour renouvellement de permis de conduire poids lourds aux agents communaux dans le cadre de la conduite des véhicules agricoles de la Commune.

LUTTE contre LE RAGONDIN

approuvée

Prise en charge du coût des formations de piégeurs soit en réglant la facture auprès de l'organisme de formation ou par remboursement aux piégeurs sur attestation de formation remise en mairie. L'inscription aux formations devra faire l'objet d'une information en mairie au préalable dans un souci de lutte sur l'ensemble de la Commune.

COMMUNE DE LANDEHEN
CONSEIL MUNICIPAL 13 JUIN 2024

ACQUISITION D'UN TAILLE-HAIE ELECTRIQUE –
approuvée

Pouvoir est donné au Maire pour l'acquisition d'un taille-haie électrique en remplacement du taille-haie thermique usagé.

ACQUISITION DE STRUCTURES EXTERIEURES POUR RANGEMENT
VELOS –

approuvée

Pouvoir est donné au Maire pour l'acquisition de structure(s) extérieures pour rangement de vélos.

Le Maire certifie avoir publié la présente liste des délibérations le 18.06.2024

Nathalie TRAVERT LE ROUX, Maire

